

The background features a large, stylized soccer ball in shades of blue and white. The letters 'MCA' are visible in the top left, and 'Clubs' is partially visible in the top right. A white rectangular box with a thin blue border is centered behind the text.

**RAPPELS FOOT LOISIRS A  
& (SF & MIXTE)**

**SAISON 2023-24**



# LES VALEURS DU LOISIRS !



- **PARTAGE**

(L'APRÈS PLATEAU = UN MOMENT DE CONVIVIALITÉ TU PASSERAS)

- **RESPECT**

(PONCTUEL(LE) TU SERAS ET LES AUTRES TU INFORMERAS)

- **ENGAGEMENT**

(AU 9 DATES TON EQUIPE SERA)

- **TOLERANCE**

(JOUEUR(EUSE) DE TOUT NIVEAU TU CROISERAS)

- **SOLIDARITE**

(JOUEUR(EUSE) OU ARBITRES TU PRÊTERAS)

# SOMMAIRE



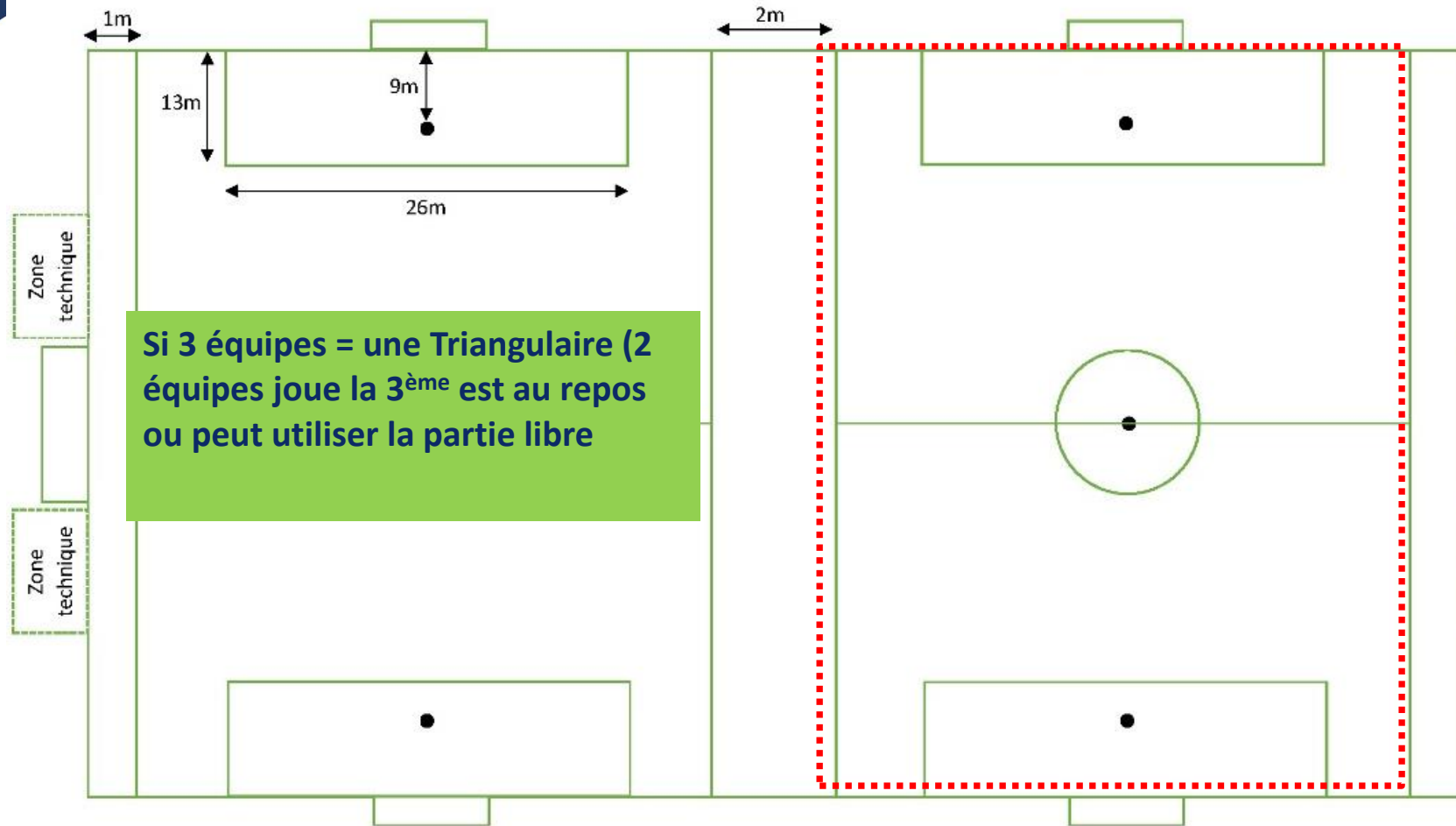
1. TERRAIN ET LOI DU JEU FOOT À 8
2. ORGANISATION GÉNÉRALE
3. SITE ET FAL



# TERRAIN ET LOI DU JEU FOOT A 8



LE REGLEMENT DU FOOT A 8 → U13 est appliqué



Si 3 équipes = une Triangulaire (2 équipes joue la 3<sup>ème</sup> est au repos ou peut utiliser la partie libre

L'accompagnateur de l'équipe reste dans sa zone technique (à côté du but à 11).  
Un seul donne des consignes.

# LES PRINCIPALES LOIS DU JEU



<b>Catégorie</b>	<b>A partir des U16 (F) (avec double sur classement) jusqu'en U99 (F) ☺</b> <b>SENIORS F : Pas de mixité / SENIORS M : MIXITE POSSIBLE</b>
<b>Nombres de joueur(s) par équipe</b>	8 + 4 suppléants maximum (Protège-tibia OBLIGATOIRES)
<b>Temps de jeu</b>	1h30 de temps de jeu par équipe → 4 équipes = 3 matchs de 2x15min / 3 équipes = 2x22 min / 2 équipes = 2x45 min (5 minutes de repos entre chaque match)
<b>Buts</b>	6m sur 2,10m
<b>Touches</b>	A la main. Les 2 pieds restent au sol. Ballon à l'adversaire si mal réalisée.
<b>Coup d'envoi</b>	Le ballon est positionné au milieu du terrain. Les adversaires sont à 6 mètres minimum. Le ballon est botté dans n'importe quelle direction.
<b>Hors-Jeu</b>	A la ligne médiane
<b>Arbitrage</b>	Par le club qui accueille le plateau. A défaut, un dirigeant de l'une des 2 équipes. Il expliquera les décisions surtout pour les nouvelles joueuses.

# LES PRINCIPALES LOIS DU JEU



## Relances du gardien de but

Relance à la main, ou relance au pied ballon posé au sol. Volée et demi-volée interdite, sinon coup franc indirect (le ballon est alors posé sur la ligne de la surface de réparation (13m) face à la faute.)

Les coups de pieds de but sont réalisés obligatoirement par la gardienne.

Elle pose le ballon entre la ligne de but et le point de pénalty.

La gardienne pourra désormais passer le ballon à une coéquipière dans la surface. Le ballon sera donc en jeu dès qu'il sera botté. Les adversaires devront quant à elles se trouver en dehors de la surface de réparation jusqu'à ce que le ballon soit en jeu. Cette règle vaut également pour un coup franc défensif dans la surface.

## Coups Francs

Directs (fautes volontaires) et indirects (fautes involontaires).

Adversaires à 6 mètres.

## Passe à son gardien de but

Sur une passe au pied volontaire d'une partenaire, la gardienne ne peut se saisir du ballon à la main, sinon, coup franc indirect. Le ballon est posé sur la ligne de la surface de réparation (13m) face à la faute.

**SEULES LES JOUEUR (SES) QUI JOUENT ET LES ACCOMPAGNATEURS SONT AUTORISES SUR LE TERRAIN.  
LES SUPPORTERS (FAMILLES, AMIS) RESTENT DERRIERE LES MAINS COURANTES.  
ILS NE DONNENT PAS DE CONSIGNES. ILS ENCOURAGENT TOUTES LES PERSONNES DE L'EQUIPE !!!**



## Loi 11 Hors-jeu

### POSITION DE HORS-JEU

Être en position de hors-jeu n'est pas une infraction.  
Un joueur est en position de hors-jeu si :

- N'importe quelle partie de la tête, du tronc ou des jambes se trouve dans la moitié de terrain adverse (*ligne médiane non comprise*) et
- N'importe quelle partie de la tête, du tronc ou des jambes se trouve plus près de la ligne de but adverse qu'à la fois le ballon et l'avant-dernier adversaire



Les mains et bras de tous les joueurs, y compris les gardiens de but, ne sont pas pris en compte. Afin de pouvoir déterminer une position de hors-jeu, la limite supérieure du bras est le bas de l'aisselle.

Un joueur n'est pas en position de hors-jeu s'il se trouve à la même hauteur que :

- L'avant-dernier adversaire ; ou
- Des deux derniers adversaires.



Apprendre la loi 11

## Hors-jeu

### INFRACTION DE HORS-JEU

Un joueur en position de hors-jeu au moment où le ballon est joué ou touché (\*) par un coéquipier doit être sanctionné uniquement lorsqu'il commence à prendre une part active au jeu :

- en intervenant dans le jeu, car il joue ou touche le ballon passé ou touché par un coéquipier ; ou
- en interférant avec un adversaire, car
  - il empêche un adversaire de jouer ou d'être en position de jouer le ballon en entravant clairement son champ de vision ; ou



- il lui dispute le ballon ; ou
- il tente clairement de jouer un ballon qui se trouve à proximité alors que cette action influence la réaction d'un adversaire ; ou
- il effectue une action évidente qui influence clairement la capacité d'un adversaire à jouer le ballon.

Ou

- en tirant un avantage, car il joue le ballon ou interfère avec un adversaire après que le ballon a

- rebondi ou été dévié par un poteau, la barre transversale un officiel de match ou un adversaire ;
- a fait l'objet d'un sauvetage délibéré par un adversaire.

Un joueur en position de hors-jeu qui reçoit un ballon joué délibérément par un adversaire, y compris de la main ou du bras, n'est pas considéré comme tirant un quelconque avantage de sa position, sauf en cas de sauvetage délibéré par un adversaire.

"Effectuer un sauvetage" consiste à intercepter ou tenter d'intercepter le ballon qui se dirige vers le but avec n'importe quelle partie du corps à l'exception des mains ou des bras (*sauf le gardien dans sa propre surface de réparation*).

(\*) Le premier point de contact du ballon joué/touché doit être pris en considération à cet effet.

Apprendre la loi 11



## Loi 15 Rentrée de touche

Lorsque le ballon franchit entièrement la ligne de touche au sol ou en l'air, une rentrée de touche est accordée à l'équipe adverse du joueur ayant touché le ballon en dernier.

Il n'est pas possible de marquer un but directement sur une rentrée de touche :

- Si le ballon pénètre dans le but adverse, un coup de pied de but doit être accordé ;
- Si le ballon pénètre dans le but de l'exécutant, un corner doit être accordé.

### PROCÉDURE

Au moment de la rentrée de touche, l'exécutant doit :

- Se tenir debout face au terrain ;
- Avoir, au moins partiellement, les deux pieds sur la ligne de touche ou à l'extérieur du terrain ;
- Lancer le ballon des deux mains depuis la nuque et par-dessus la tête depuis l'endroit où le ballon est sorti du terrain.

Tous les adversaires doivent se trouver à au moins 2 m du point de la ligne de touche où doit être effectuée la rentrée de touche.

Le ballon est en jeu dès l'instant qu'il pénètre sur le terrain. Si le ballon touche le sol avant d'entrer sur le terrain, la rentrée de touche devra être rejouée par la même équipe et au même endroit. Si la rentrée de touche n'est pas effectuée correctement, elle devra être rejouée par l'équipe adverse.

Si un joueur effectuant une rentrée de touche correctement lance intentionnellement – mais pas de manière imprudente, inconsidérée ou violente – le ballon contre un adversaire afin de pouvoir ensuite le rejouer, l'arbitre doit permettre au jeu de se poursuivre.

L'exécutant ne doit pas retoucher le ballon avant que celui-ci n'ait été touché par un autre joueur.

### INFRACTIONS ET SANCTIONS

Si, une fois que le ballon est en jeu, l'exécutant retouche le ballon avant que celui-ci ait été touché par un autre joueur, un coup franc indirect est accordé. Et si l'exécutant commet alors une main :

- Un coup franc direct est accordé ;
- Un penalty est accordé si l'infraction s'est produite à l'intérieur de la surface de réparation de l'exécutant, sauf si l'exécutant était le gardien de but et qu'il retouche le ballon dans sa propre surface, auquel cas un coup franc indirect est accordé.

Un joueur de l'équipe adverse qui distrait ou gêne abusivement l'exécutant de la rentrée de touche (y compris en ne respectant pas la distance de 2 m par rapport à l'exécutant) doit être averti pour comportement antisportif et, si la rentrée de touche a déjà été exécutée, un coup franc indirect devra être accordé.

Pour toute autre infraction de la présente Loi, la rentrée de touche doit être exécutée par un joueur adverse.



crédit photo Eric Decoudun

## Rentrée de touche

### LANGAGE CORPOREL ET COMMUNICATION SUR RENTRÉE DE TOUCHE

Si le ballon franchit entièrement la ligne de touche :

- Près de l'endroit où se trouve l'arbitre assistant, celui-ci indiquera la direction de la rentrée de touche à l'aide d'un signal direct.
- Loin de l'endroit où se trouve l'arbitre assistant et que la rentrée de touche est évidente, l'arbitre assistant en indiquera la direction à l'aide d'un signal direct.
- Loin de l'endroit où se trouve l'arbitre assistant, mais celui-ci a un doute sur la direction de la rentrée de touche, l'arbitre assistant lèvera le drapeau pour informer l'arbitre que le ballon est hors du jeu, consultera celui-ci du regard et suivra son signal.

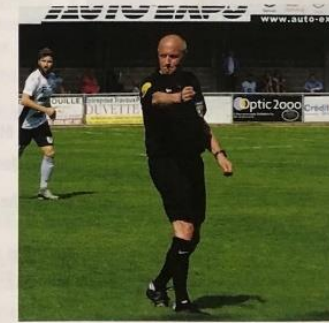


crédit photo Eric Decoudun

Après avoir indiqué à qui revient la rentrée de touche, l'arbitre matérialise du bras l'endroit de la remise en jeu.



crédit photo Eric Decoudun

















# ORGANISATION GENERALE



## L'organisation pour cette saison :

-  Etat d'esprit du Loisir = PLAISIR AVANT TOUT
-  Du foot à 8 (règlement IDEM U13 G/F) avec un hors-jeu à la ligne médiane
-  12 dates sur l'année + 1 rassemblement « Foot loisir en fête »
-  Début des matchs à 20H30 (max 21h en fonction des disponibilités des terrains) pour une fin à 22h30-23h
-  SM : Les jeudis soir avec 2 site – 5 équipes
-  SF : Les vendredis soirs avec 9 sites – 33 équipes
-  **Chaque équipe ramène un petit truc à partager pour le moment de convivialité**
-  **Possibilité de faire des matchs amicaux en dehors des dates prévues**
  
-  Licence « LOISIR » Préconisée et non « LIBRE »
-  Indiquer les coordonnées des dirigeants sur FAL
-  Affichage plateau via Site du district
-  Possibilité de modifier Horaire/lieu visible sur le site (actualisé comme pour le championnat) avec mail officiel aux autres clubs





## Jour J :

### **Le club d'accueil s'occupe de l'organisation et prépare le matériel nécessaire :**

1. En amont, il communique l'horaire et le lieu précis du plateau, ainsi que la surface de jeu via la messagerie officielle du club + numéro de l'éducateur
2. Arbitrage prévu par le club d'accueil / dirigeants des équipes à défaut
3. Accueil des équipes
4. Il faut remplir le listing des joueuses présentes sur une feuille de plateau qui sera à incorporer dans le FAL
5. **Rappel des règles de base du foot à 8 à l'ensemble des joueur(ses) et dirigeants (voir diapo ci-dessus)**
  - 4 Ballons T5 (2 par terrains) ou prendre ceux des équipes
  - Coupelles (si besoin pour la surface de réparation)
  - 2 jeux de chasubles

# ORGANISATION



## FEUILLE DE PLATEAU SENIORS LOISIR



District	Maine et Loire	
Phase		
Secteur		Groupe :
Journée		

Saison	2023/2024
Date	
Horaire	

« Un même temps de pratique pour tous,  
un droit pour les enfants, un devoir pour les éducateurs »

CLUB ORGANISATEUR :

**Responsable  
du Plateau**

Nom Prénom

N° de licencié

Equipe	Résultat	Equipe
	-	
	-	
	-	
	-	

Remarques du responsable du Plateau

Signature :

Observations du critérium (positifs et négatifs) :

# ORGANISATION



NOM D'EQUIPE 1 : \_\_\_\_\_

N°	Blés	Nom Prénom	N° de licencié
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			

Educateurs - Nom et Prénom N° de Licencié

1		
2		

NOM D'EQUIPE 2 : \_\_\_\_\_

N°	Blés	Nom Prénom	N° de licencié
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			

Educateurs - Nom et Prénom N° de Licencié

1		
2		

NOM D'EQUIPE 3 : \_\_\_\_\_

N°	Blés	Nom Prénom	N° de licencié
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			

Educateurs - Nom et Prénom N° de Licencié

1		
2		

NOM D'EQUIPE 4 : \_\_\_\_\_

N°	Blés	Nom Prénom	N° de licencié
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			

Educateurs - Nom et Prénom N° de Licencié

1		
2		

# Réunion avec CHIRON Alexandra

2022-09-04 16:19 UTC

Recorded by

CHIRON Alexandra

Organized by

CHIRON Alexandra





# SITE ET FAL

# OÙ TROUVER LES INFORMATIONS SUR LE SITE DU DISTRICT ?

ACCUEIL DISTRICT EPREUVES **PRATIQUES** FORMATIONS TECHNIQUE ARBITRAGE CLUBS MÉDIAS DOCUMENTS

Bienvenu

Informations diverses via des articles dans « pratiques »

FOOT À 3 U7 - FOOT À 5 U9 G/F

FOOT À 8 - U11 U13 G/F U15F

DÉVELOPPEMENT FEMININ

LOISIRS

FOOT À L'ÉCOLE

ACCUEIL DISTRICT EPREUVES PRATIQUES FORMATIONS TECHNIQUE ARBITRAGE CLUBS MÉDIAS **DOCUMENTS**

## DOCS PRATIQUES

Saison 2022-2023 Saison 2021-2022 Saison 2020-2021

Sélectionnez une catégorie

Les dernières publications

Publié le 07-09-2022

Foot Loisir

Feuille de Plateau Seniors Loisirs - Foot à 8

Documents utiles « documents »

COMPÉTITIONS JEUNES >

DIVERS / AIDE AUX CLUBS >

**FOOT LOISIR** >

FOOT FÉMININ >

ARBITRAGE >

COMPÉTITIONS SENIORS >

COMPÉTITIONS VÉTÉRANS >

FOOT D'ANIMATION U7 U9 G/F >

FOOT D'ANIMATION U11 U13 G/F U15F >

# OÙ TROUVER LES INFORMATIONS SUR LE SITE DU DISTRICT ?



## ACCES AUX PLATEAU POUR LES CLUBS

Via le site du District

Plus de renseignements sur le lieu et l'horaire

Possibilité de modification

ACCUEIL DISTRICT **EPREUVES** PRATIQUES FORMATIONS TECHNIQUE ARBITRAGE CLUBS MÉDIAS DOCUMENTS

COMPÉTITIONS **FOOTBALL ANIMATION & LOISIR**

**FOOTBALL ANIMATION ET LOISIRS**

**FOOTBALL ANIMATION**  
SÉLECTIONNEZ UNE ÉPREUVE "FOOT ANIMATION" ▼  
U9 G/F  
U7 G/F

**LOISIR**  
SÉLECTIONNEZ UNE ÉPREUVE "FOOT LOISIR" ▼

**VALIDER**



## Coordonnées des éducateurs

Afin de faciliter la communication entre les éducateurs, merci de demander aux personnes habilitées sur FOOTCLUBS de :

- vérifier que vos coordonnées soient bien en « DIFFUSABLE »
- que votre fonction/titre soit complétée

Footclubs  
Mon espace club FFF ★

Saison 2022-2023 ▼

✕ Alexandra CHIRON

Organisation > Membres du club > Détail

[En savoir +]

Afin de conserver un historique des membres, il faut saisir la date de fin pour signaler la fin de l'activité dans la fonction certains titres officiels (Président, Correspondant, Trésorier, Secrétaire...), la date de fin n'est pas modifiable. C'est automatiquement la date de fin d'activité du membre précédent.  
Fiche ORGANISATION n° 3 : [Les membres du club](#)

Titre U10 - U11 - RESPONSABLE TECHNIQUE CATEGORIE

Nom

Numéro personne

Né(e) le

Date début

Date fin

Diffusion  Diffusable

ou supprimer définitivement ce titre

Licences

Epreuves